

## Nouveau dispositif « PRÉPA APPRENTISSAGE »

### C'est quoi ?

Dispositif d'accompagnement destiné à des jeunes ayant besoin de construire ou mûrir un projet professionnel, consolider des savoirs (lecture, écriture, calcul) et acquérir des techniques de recherche d'emploi, et d'accompagnement dans la recherche de leur contrat d'apprentissage.

### Quel public ?

Le dispositif accueillera 644 jeunes **de 15 à 25 ans** sans emploi, ni en formation (et ayant atteint au plus le niveau V ou le niveau IV non validé), quel que soit le secteur vers lequel il souhaite s'orienter et notamment des :

- Jeunes sans projet professionnel après une 3<sup>ème</sup> à découverte professionnelle ou générale,
- Jeunes qui abandonnent le cursus CAP ou bac pro entre la classe de seconde et de terminale,
- Jeunes issus de SEGPA ou d'ULIS pro ayant un projet d'apprentissage mais en demande d'une année passerelle,
- Jeune en rupture de son contrat d'apprentissage,
- Jeunes issus des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs,
- Jeunes ayant déjà travaillé, pouvant faire valoir une expérience professionnelle et/ou un diplôme.

Ce dispositif est accessible aux jeunes en situation de handicap et migrants allophones.

### Quelle durée ?

En fonction de son profil, le jeune suit un parcours individualisé et adapté à ses besoins réels :

- **Parcours long** : de 5 à 10 mois et au maximum de 510 heures en centre (17 semaines) et 595 heures en immersion professionnelle (17 semaines), intégration possible jusqu'au 31/12.
- **Parcours modulaire** de 3 semaines à 4 mois avec des séquence(s) d'immersion professionnelle. La durée des parcours peut être allongée ou réduite en fonction de l'avancée des projets des stagiaires et de leurs besoins.

### Quel coût ?

Le dispositif proposé est **gratuit** pour le bénéficiaire, il est soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le jeune conserve le statut acquis au jour de son inscription.

### Comment s'inscrire ?

Le jeune prend contact au plus tôt avec l'établissement de son choix parmi les 13 lycées en Pays de La Loire proposant le dispositif Prépa apprentissage, ses coordonnées figurent au verso du flyer que vous lui avez remis.

Il sera accueilli par le référent prépa apprentissage qui construira avec lui un parcours individualisé.

Pour toute question relative à ce dispositif, veuillez contacter le référent du lycée le plus proche (cf. flyer)